



Association des Maires  
de la Charente

30 rue Denis Papin  
16000 ANGOULEME

COURRIER REÇU LE  
14 DEC 2009  
MAIRIE DE COULGENS

Angoulême, le 7 décembre 2009

Monsieur le Maire,

J'accuse réception de votre lettre en date du 27 novembre concernant la volonté de La Poste de modifier les horaires d'ouverture de votre bureau de Poste.

Je comprends votre réaction.

En effet, élu moi-même d'une commune rurale, je suis très sensibilisé par la désinvolture dont fait preuve « La Poste » dans le cadre des horaires d'ouverture de ces bureaux.

L'Association des Maires de la Charente ne manquera pas de manifester son mécontentement et sa réprobation lors de la prochaine commission préfectorale.

Cela ne m'empêchera pas bien évidemment, de manifester oralement mon mécontentement aux diverses autorités de l'État.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de mes salutations distinguées.

*Amin Colbeuc*

Le Président,

Jean-Michel BOLVIN

Téléphone :  
05 45 68 53 21

Télécopie :  
05 45 39 20 51

Monsieur Rémy MERLE  
Maire  
Mairie

16560 COULGENS